



SKI CLUB YENNE

SKI CLUB DU CANTON DE YENNE CHARTRE DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant le départ du car et durant toute la durée du trajet pour les enfants **et les adultes** : **SECURITE**
- Les places à risques (les 4 places avant, les 2 places donnant sur la descente de la 2^{ème} sortie et la place centrale à l'arrière) doivent être occupées par un adulte : **SECURITE**
- Interdiction de manger dans le car : **RESPECT DU CHAUFFEUR**
- Les enfants restent dans le car, à l'aller comme au retour, pendant le déchargement des bagages et des skis : **SECURITE**
- L'accompagnateur a en charge un groupe dont une liste (mise à jour en fonction des absents) lui est remise à l'arrivée en station.
- L'accompagnateur aide prioritairement les enfants de son groupe à s'équiper (dossard, crème solaire, vêtements, lunettes, casque, chaussures, etc.....). Il aide également les enfants DES AUTRES GROUPES à se préparer, notamment les plus petits qui ne sont pas tout à fait autonomes : **GAIN DE TEMPS**
- Pour chaque groupe, les forfaits sont remis à l'accompagnateur qui les donne à chaque enfant. L'accompagnateur doit les récupérer à la fin du cours puis les restituer au membre du bureau en charge des forfaits : **GAIN DE TEMPS ET EVITE LES PERTES.**
- Il accompagne son groupe sur le lieu de rendez-vous avec les moniteurs en veillant bien à la **SECURITE** sur la route.
- Le cours de ski est placé sous la responsabilité du moniteur de l'ESF. Pendant les cours, l'accompagnateur reste avec son groupe sur les pistes de ski si effectivement le moniteur de ski indique avoir besoin de lui. En aucun cas il reste avec un groupe sur les pistes de sa propre initiative (pour voir son enfant skier par exemple).
- Pendant le cours, il aide les enfants en difficultés (chute, perte de bâton, ski, « pipi », lunettes, chaussures « débouclées », etc : **GAIN DE FATIGUE ET DE TEMPS**
- Il veille au respect des distances entre chaque élève afin d'éviter les « collisions »,
- A la fin des cours, il raccompagne son groupe au bus en veillant bien à la **SECURITE** sur la route.

- Les premiers accompagnateurs de retour au car, sortent tous les sacs du bus et rangent les skis de leur groupe : **EVITE LES PERTES**
- Il récupère les dossards et les range dans le sac prévu à cet effet : **EVITE QUE CES DERNIERS NE SOIENT POSES N'IMPORTE OU.**
- Il aide les enfants à se déshabiller et à ranger leurs affaires, toujours pour éviter les pertes d'objets ou de vêtements et ce n'est qu'après avoir effectué toutes ces tâches que les enfants pourront manger : **GAIN DE TEMPS.**
- L'accompagnateur s'engage à respecter le protocole sanitaire de l'accompagnateur (voir règlement du club 2021) et le protocole sanitaire de la compagnie de bus.

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

PROTEGER le blessé : pour qu'il soit vu par les autres en mettant des skis en croix en amont du blessé.

COUVRIR le blessé : afin qu'il ne se refroidisse pas trop vite sur la neige au moyen d'un blouson ou toutes autres protections.

NE PAS DEPLACER le blessé et prévenir les secours en premier puis les responsables du ski club dont le n° de tel est mentionné sur la liste des enfants qui vous sont confiés.

Nous rappelons à chacun que LE SKI HORS PISTE EST STRICTEMENT INTERDIT